



Département du Rhône
Commune de Montrottier

REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DU 4 SEPTEMBRE 2025

Procès-Verbal

Présidence de séance : Monsieur Michel GOUGET, Président

Date de la convocation : 22 août 2025.

Rappel des points inscrits à l'ordre du jour de la séance :

- Adoption du dernier procès-verbal,
- Repas des aînés 2025 :
 - Décision sur le restaurateur pour le repas des aînés
 - Finalisation de l'animation (contrat si besoin, horaires)
 - Organisation et envoi des invitations
- Définir la validité des QF pour les participations financières,
- Demandes d'aides sociales s'il y a lieu,
- Rencontre avec les Restos du Cœur,
- Questions diverses.

Ouverture de séance : 18h10.

Quorum atteint :

Délibération n°CCAS-2025-10 : En exercice : 10 / Présents : 8 / Votants : 8.

Etaient présents : Michel GOUGET, Bernard BOUCHET, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Lydie LAURENT, Evelyne PANISSET, Karine LEGRAIN, Madeleine POLLET, Michel SECOND.

Membres absents excusés : Brigitte SECOND, Abderrahman YAACOULI.

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2025 : Observations : Néant / Approbation : Unanimité.

Secrétaire de séance : Lydie LAURENT.

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration l'ajout d'un point à l'ordre du jour : Demande de subvention – ADMR Chamousset en Lyonnais. La proposition susmentionnée est approuvée à l'unanimité.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale sont informés du retrait d'un point inscrit à l'ordre du jour : Demandes d'aides sociales.

Repas des aînés 2025 – samedi 18 octobre

❖ Choix du menu

Le restaurateur Saint Laurent Viandes a été sélectionné. Mme Lydie LAURENT a pris contact avec le restaurateur afin de finaliser le menu. Les autres prestataires ont été informés de la décision.
Mme Catherine DUNAUD-MARMOZ assurera comme les années précédentes le menu sur chevalet.

❖ Animation

Confirmation a été faite auprès de M. Patrick LEBLANC concernant les horaires et les besoins matériels pour son animation musicale. La facture sera reçue en mairie après la prestation.

❖ Invitations

Les invitations seront envoyées à nos aînés mi-septembre, avec une demande de réponse requise au plus tard le 3 octobre 2025. Le prix du menu pour les personnes qu'ils pourront inviter a été fixé à 22 €.

❖ Installation de la salle

Du vendredi 17 octobre 2025 à 12h00 au samedi 18 octobre 2025 à 20h00, il sera interdit de stationner devant la salle des fêtes, afin de laisser libre accès pour la livraison de la vaisselle et du matériel musical.

Validité du quotient familial pour les participations financières du CCAS

Le montant du quotient familial transmis par la CAF est susceptible d'évoluer en cours d'année en fonction des revenus et/ou de la situation familiale. Cette évolution peut induire des difficultés quant à la détermination du plafond des aides octroyées.

Les membres du CCAS réfléchissent à une adaptation de l'aide financière du CCAS en cas de changement de quotient familial en cours d'année. Une décision sera prise lors de la prochaine réunion.

Rencontre avec les Restos du Cœur

Les responsables des Restos du Cœur du département du Rhône proposent de mettre en place un camion itinérant pour les bénéficiaires de notre secteur, et de stationner leur véhicule sur notre commune, un après-midi par semaine.

Les membres du CCAS ont donné leur accord pour établir une convention d'occupation temporaire du domaine public à titre gracieux ainsi qu'une mise à disposition de la salle des associations également à titre gracieux. Le véhicule pourra être garé place de la Dîme.

Délibération n°CCAS-2025-10

Subventions 2025 - ADMR Chamousset en Lyonnais.

Monsieur le Président informe les membres du Centre Communal d'Action Sociale des demandes de subvention formulées.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE de verser une subvention de 150 € au bénéfice de l'ADMR Chamousset en Lyonnais.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

La prochaine réunion du CCAS aura lieu le lundi 3 novembre 2025 à 18h00.

Le 11 septembre 2025,

Le Président,

Michel GOUGET



La secrétaire de séance,

Lydie LAURENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Lydie LAURENT", is written over the printed name of the secretary.

Procès-verbal publié sur le site internet de la commune le :

10 NOV. 2025

Affiché le : **10 NOV. 2025**

REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DU 4 SEPTEMBRE 2025

Registre des observations

Annexé au Procès-Verbal

Néant

de Président,
Michel GOUGET

